

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 30 septembre 2024

Délibération n°2024/3/64

Nomenclature : 7.5

OBJET : 80^{EME} ANNIVERSAIRE DES DEBARQUEMENTS, DE LA LIBERATION ET DE LA VICTOIRE – COMMEMORATIONS – LABEL MISSION LIBERATION - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ETAT

La « mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » assure la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80^e anniversaire sur l'ensemble du territoire national, sur les années 2024 et 2025, conformément à l'arrêté du 8 septembre 2023.

À ce titre, la mission lance dans tous les départements un appel aux projets susceptibles de recevoir un label officiel. La labellisation est conçue comme une reconnaissance de la qualité des démarches engagées par les porteurs de projets. Elle leur permettra notamment d'utiliser le logo de la mission pour leur communication.

Le projet proposé par la Ville de Marquette lez Lille, transmis le 10 janvier 2024, accompagné du budget prévisionnel, a été soumis au comité départemental du 80^{ème} anniversaire de la Libération pour examen.

Le projet marquettois a reçu un avis favorable pour l'obtention du label, lors de la réunion du comité départemental du 30 janvier 2024.

Ce projet porte sur :

- la mobilisation de la jeunesse et action de transmission de la mémoire de la Libération, sur la valorisation auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération,
- la cohésion autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité,
- l'hommage aux disparus.

Sont ainsi prévus dans le cadre des commémorations et de ce label Mission Libération : un défilé militaire intercommunal, une comédie musicale en partenariat avec les élèves du collège Debeyre, la visite de la coupole avec le Comité des Jeunes et les élèves du Collège Debeyre, des expositions en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants, des actions en partenariat avec la section locale de l'Union des Combattants.

Afin d'aider les projets locaux inscrits dans ce cycle commémoratif, l'Etat a décidé de créer un fonds de soutien. Pour la mise en œuvre par la Ville des actions précitées, le montant maximal approximatif du budget prévisionnel a été estimé à **4 471 €**. **Le détail est annexé à la présente délibération.** Par mail en date du 10 septembre 2024, l'Office national des Combattants et victimes de guerre a informé la commune de l'octroi d'une subvention de 750 € correspondant à la limite de 25 % du budget représentant les dépenses liées aux cérémonies

et programmations ayant trait au dit projet. Ledit versement s'opérera avant la fin de l'année 2024.

Le reste à charge de la Ville est détaillé dans le tableau ci-après :

Coût max approximatifs	Montant subvention Etat	Reste à charge de la Ville
4471 €	750 €	3721 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'approuver l'opération de labellisation Mission Libération telle que présentée ci-avant et détaillée dans l'annexe ci-jointe
- de prendre acte du montant de 750 € proposé au titre de subvention versée par l'Office national des Combattants et victimes de guerre
- de l'autoriser à signer l'attestation sur l'honneur jointe à la présente et requise par l'Office national des Combattants et victimes de guerre pour le versement de cette subvention
- d'inscrire et d'imputer les crédits nécessaires au budget communal pour la mise en œuvre des actions liées au label Mission Libération (chapitre 6232/023/CERE)

LE CONSEIL,

Annexe délibération n°2024

VILLE DE MARQUETTE LEZ LILLE
LABELLISATION MISSION 80^{ème} ANNIVERSAIRE
DES DEBARQUEMENTS ET LIBERATION –
ACTIONS 2024/2025

Budget prévisionnel

<u>Actions</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Cérémonies commémoratives : - vins d'honneur	<u>200 €</u>	<u>200 €</u>
- gerbes	<u>150 €</u>	<u>150 €</u>
VISITE DE LA COUPOLE JEUNES :		
- 50 entrées x 9.50 €		<u>475 €</u>
- Transports		<u>456 €</u>
LFA Productions : diffusion documentaire sur le Massacre d'Ascq	<u>360 €</u>	
Squadron War Vehicles (prestation défilé véhicules militaires)	<u>180 €</u>	
Squadron War Vehicles (prestation défilé véhicules militaires) dans le cadre du défilé intercommunal (4/05/2025)		<u>300 €</u>
Comédie musicale (location costumes et accessoires) avec le collège Debeyre		<u>1000 €</u>
Frais de personnel	<u>400 €</u>	<u>600 €</u>
<u>TOTAUX</u>	<u>1290 €</u>	<u>3181 €</u>
<u>BUDGET PREVISIONNEL GLOBAL ACTIONS</u> <u>2024 ET 2025</u>		<u>4471 €</u>